

NEWS #2

Pays de la Loire



Au revoir CHSCT, Bienvenue au CSA en Formation Spécialisée

Nous avons participé au 1^{er} CSA-FS du 05 mai 2023

En début de séance, pour cette première FS de la mandature (qui remplace désormais les CHSCT), nous avons exposé une liminaire (voir pièce jointe). Cela nous a permis d'interroger l'administration sur l'absence de formation des élu.e.s concernant les nouvelles instances qui sont en place depuis près de 6 mois et d'interpeller concernant les maux des agents qui disent les maux du quotidien dans les différentes unités de la DR.

Plusieurs sujets abordés

Lors de ce comité, de nombreux sujets ont été traités :

Les orientations ministérielles ; l'examen du budget des actions de prévention ; un premier retour sur la démarche de recueil des risques (DUERP) ; la question de la sécurité des agents terrain de la DR Pays de la Loire ; et ont été évoqués plus brièvement par manque de temps : l'engagement d'un nouveau cycle d'événements de convivialité à l'échelle de la DR à l'automne et la fin de l'Agrima.

L'administration est chargée du compte-rendu formel destiné aux participants de cette FS : administration et Organisations Syndicales. Nous vous ferons suivre une synthèse prochainement.

Le calendrier du dialogue social à venir

Le prochaine RDV sera une réunion en CSA prévu pour le 9 juin prochain.

Elle devrait permettre de traiter les sujets suivants : Réorganisation du site Sirene ; Avancement du Compas managérial ; Projet de collection Saison 2 ; Bilan des campagnes de mobilité A, B et C et recrutements

Entre temps, les OS et l'administration travaillons de concert sur le sujet du déséquilibre charge/ agents ETP au sein de différentes UT de la DR44 sur 3 rdv : le 10 mai, 23 mai et lors d'un dernier rdv dont la date reste à définir.

Les élu.e.s de la CFE-CGC Insee des pays de la Loire restent à votre écoute ! N'hésitez pas à nous contacter et à venir échanger lors des prochaines permanences les mercredis 17 et 24 mai prochains au local syndical de la DR.

